

**COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON**  
202 boulevard Aristide Briand - BP 167  
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél. 02.51.44.27.50. mail. [codep85badminton@gmail.com](mailto:codep85badminton@gmail.com)



# Procès-Verbal

**du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton**  
**n°15 du 4 janvier 2023**

Le 04/01/2023 à 20h40, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence ci-après :

## Présents :

M. SPECIEL Jean-Pierre

M. LE ROY Yannick

Mme LELOUP Sandra

M. QUAIRAULT Bruno

M. MOTAIS Stéphane

M. PARAIN Bruno

Mme LACOUR Sylvie

M. MARTIN Fabien

M. PETIT Nicolas

## Excusés :

M. SCHMIT Alexis

## Absents :

M. HUVET Alexandre

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

*Comité de Vendée de Badminton*

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901  
RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

## **Procès-Verbal du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton n°15 du 4 janvier 2023**

Le 04/01/2023 à 20h40, en visioconférence, s'est réuni le conseil d'administration dont les échanges sont relatés ci-après :

### **Désignation du Président et de la Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :**

M. Jean-Pierre Spécuel préside la séance. Mme Sandra Leloup exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

- 1- Approbation des PV de CA n°13 et 14 du 28/11/2022 et du 06/12/2022
- 2- Point sur l'emploi recherché
- 3- Retour sur la venue en Vendée le samedi 10 décembre de Yohan PENEL
- 4- Le tournoi du comité, la formation arbitre
- 5- Retour sur le Vendée Night Tour Etape 2 à Sainte Hermine
- 6- Point sur les championnats jeunes et adultes
- 7- Point sur la boîte mail, le site internet, la répartition des tâches
- 8- Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

#### **1) Approbation des PV de CA n°13 et 14 du 28/11/2022 et du 06/12/2022**

Il s'agit de valider les procès-verbaux dressés suite aux dernières réunions de Conseil d'administration.

Les PV n'appellent pas de remarque particulière.

⇒ Les PV de CA n°13 et 14 sont adoptés à l'unanimité.

#### **2) Point sur l'emploi recherché**

Maxime DUSSUD n'est plus salarié du Comité. Il interviendra comme prévu dans le cadre de la convention mise en place avec l'accord du club de La Roche sur Yon, son nouvel employeur.

Nous étions donc à la recherche d'un poste administratif en CDD pour palier à son départ. C'est Enzo GRIMA qui a été recruté pour un contrat à durée déterminée de 8 heures par semaine du 04/01/2023 au 30/06/2023 pour un total de 208 heures.

Pour le moment, il effectuera ses heures :

- Le lundi de 17h00 à 19h00
- Le mercredi de 14h00 à 17h00
- Le vendredi de 15h30 à 17h30

Il reste donc une réserve d'une heure par semaine qui sera adaptée en fonction des besoins du moment.

Il a commencé à prendre possession des outils à sa disposition et a déjà effectué une première parution sur les réseaux sociaux du Comité.

Il faudra établir quels sont les besoins les plus urgents afin qu'il puisse les traiter en priorité.

### **3) Retour sur la venue en Vendée le samedi 10 décembre de Yohan PENEL**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à la maison des sports à La Roche sur Yon, le Président de la Fédération française de Badminton.

Ce moment d'échange fut l'occasion d'interroger le président sur la place de la fédération dans notre vie quotidienne et sur ce qu'elle est en capacité de nous offrir.

Il ressort de ces échanges qu'il est important que chaque club formule SON projet associatif. Ce projet est l'outil principal de la vie du club. Il doit permettre de fixer les objectifs et de définir les moyens nécessaires à sa réalisation. Ainsi faire appel à un professionnel de l'animation doit s'inscrire dans une démarche globale de vie, de développement du club.

Il y a autour de nous beaucoup de potentiel de développement, que ce soit au niveau régional, départemental, local ainsi que de nombreux besoins. Il ne faut pas rester seuls et s'ouvrir aux autres. Le Loisir, la santé, la socialisation, l'enseignement, le sport, la compétition sont autant de paramètres à inclure dans notre vision de vie, de développement de nos clubs.

Durant ces dernières décennies, depuis l'entrée en 1992 du badminton aux jeux Olympiques, priorité fut donnée au développement du sport de haut niveau. Il est sans doute temps de voir plus largement, plus globalement nos pratiques et d'intégrer dans nos projets les valeurs sociales véhiculées par notre discipline. Ce débat reste ouvert, il appartient à chacun de nous de prendre conscience des évolutions possibles de nos projets et de l'importance de la place que nous pouvons prendre dans le concert des associations.

L'écho de cette visite est positif.

### **4) Le tournoi du comité, la formation arbitre**

Il y a, à ce jour, 157 inscrits pour 300 places disponibles. Il faut espérer que les inscriptions se feront encore sur les 10 jours restants.

En ce qui concerne les bénévoles, ce sont principalement, en dehors des membres du CA, des joueurs. Bruno Q a établi un planning récapitulatif et se charge de réaliser les tableaux pour la compétition qui seront ensuite soumis à la validation de Nicolas.

La formation arbitre a été difficile à obtenir et Jean-Pierre déplore le peu d'inscrits vendéens. Les clubs ne semblent pas se mobiliser alors qu'ils sont concernés, en particulier les clubs ayant des équipes évoluant en D1 et au-dessus.

Il faut vérifier s'il y a bien des chaises d'arbitres disponibles à Aizenay pour cette formation.

## **5) Retour sur le Vendée Night Tour Etape 2 à Sainte Hermine**

33 joueurs inscrits dont 4 non licenciés (2 qui évoluaient en double avec des joueurs licenciés de Ste Hermine et 2 qui formaient une paire de Venansault et qui auraient aimé affronter des paires licenciées de niveau supérieur, mais la formule ne le permettait pas). Pour ces joueurs non licenciés, l'assurance journalière proposée par la fédération a bien été utilisée.

4 autres joueurs non affiliés devaient y participer mais se sont désistés la veille. Nous touchons là une limite concernant les incompatibilités entre licenciés disciplinés et non licenciés ne souhaitant régler que sur place, capable de venir sans inscription, et dans le cas présent, peu scrupuleux de se désinscrire pour un oui ou pour un non, sans se soucier de l'organisation.

Tout s'est très bien déroulé, les joueurs ont semblé ravis de cette formule et dans l'attente de renouveler l'expérience à Fontenay lors de la prochaine étape.

D'un point de vue organisation, c'était très bien pour le club de Ste Hermine également. Seul bémol, le froid lié à l'absence de chauffage cet hiver dans cette salle (vestiaires inclus...). Mais les joueurs avaient été prévenus en amont et la JA avait autorisé la pratique en survêtement.

Quelques pistes de réflexion :

- Y aurait-il intérêt à établir un classement sur l'ensemble des étapes ?
- La 4<sup>ème</sup> étape pourrait-elle se dérouler sur un lieu central du département (Saligny, La Roche...) ?
- Ouverture la saison prochaine aux autres départements en gardant une priorité au 85 ?

## **6) Point sur les championnats jeunes et adultes**

3 étapes du TDJ ont eu lieu. Nicolas note une augmentation des inscriptions sur chaque étape, en simple mais également en double, plus qu'en mixte.

Pas de remarques particulières en championnat adulte.

## **7) Point sur la boîte mail, le site internet, la répartition des tâches**

Enzo va s'occuper de la boîte mail. Il faudrait l'organiser et revoir les listes de diffusion.

Il s'occupera également du site internet.

Fabien peut soutenir la communication vers les clubs non affiliés. Bruno va lui transmettre le travail qu'il a déjà effectué.

## **8) Questions et informations diverses**

Jean-Pierre nous informe que la dernière réunion de CA de Ligue a été annulée.

Il indique également qu'il devrait y avoir une revalorisation des frais de déplacements. Il demandera à la Ligue où cela en est.

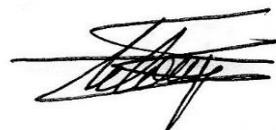
Sylvie a réuni tout ce qu'il fallait pour l'emploi d'un service civique. Il ne reste plus qu'à trouver quelqu'un qui corresponde. Le tuteur de ce service civique peut-être le président du Comité. Ce poste est compatible avec des temps de télétravail.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Jean-Pierre remercie les membres pour leur participation.  
La séance est levée à 21h54.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président du Comité

La Secrétaire du Comité



*Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.*